



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Technicien.ne en Sciences et Vie de la Terre dans un EPLE de l'académie de Versailles- BAP A Rentrée 2026

Fiche descriptive du poste

Catégorie : B

Corps : Technicien.ne de Recherche et de Formation Classe normale– BAP A

Affectation

Lycée Marie Laurencin (91540 MENNECY)

Missions

➤ Mission :

- Le/la TRF prépare les expériences pour les cours et les travaux pratiques et assiste, si besoin, les professeurs des disciplines scientifiques pendant les travaux pratiques dans les meilleures conditions de sécurité

➤ Activités principales :

- Effectuer les travaux pratiques et mettre au point les expériences.
- Vérifier le bon état des matériels et en assurer la maintenance de 1er niveau.
- Assurer la maintenance et l'entretien de certains matériels spécifiques.
- Assister l'enseignant pendant les TP et apporter une aide aux élèves.
- Préparer et suivre les commandes, assurer les relations avec les fournisseurs.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Coordonner la gestion des déchets et assurer l'évacuation des déchets.
- Elaborer le planning hebdomadaire des salles en fonction des TP prévus

Compétences principales

➤ Connaissances :

- Connaissances nécessaires pour la mise en place des TP correspondant aux programmes.
- Matériel, produits et normes en vigueur.
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

➤ Compétences opérationnelles :

- Travailler en équipe.
- Adapter l'expérience en fonction du matériel et produits disponibles.
- Diagnostiquer l'origine d'une panne.
- Conduire un processus d'achat.
- Assurer l'entretien courant des outils et de l'environnement de travail.
- Transmettre des connaissances.
- Utiliser les outils bureautiques.

➤ Compétences comportementales :

- Capacité d'adaptation
- Rigueur, fiabilité
- Sens relationnel
- Sens de la confidentialité

➤ Diplôme exigé :

- Pour le concours externe dans le corps de Technicien de Recherche et de Formation : diplôme classé au moins au niveau 4. Les candidats non titulaires d'un des diplômes requis peuvent demander une équivalence au titre de leur expérience professionnelle.

Environnement de formation

➤ Environnement professionnel :

- L'activité s'exerce en laboratoire au sein d'un établissement d'enseignement du second degré, sous l'autorité du professeur responsable du laboratoire, et du technicien le cas échéant, ainsi que du personnel de direction de l'établissement ;
- Astreintes liées aux expériences de laboratoire et aux emplois du temps des élèves.

Fiche de poste validée le 24/03/2026

Par Mme Chimènes Amélie, membre expert BAP A

